

LE FLUOLITE : l'insecticide du rendement, prouve ce rendement

DES CHIFFRES

« J'ai la satisfaction de vous faire connaître ce qui suit :

En deuxième génération, j'ai traité une partie de mes vignes à la nicotine (traitement sur un hectare 75 le même jour) et l'autre partie (35 ans environ), le lendemain avec le Fluolite.

« Sur la partie traitée à la nicotine, j'ai récolté 3.200 kg. de raisins extrêmement difficiles à éplucher, au sens champenois du mot.

« Sur les 35 ares traités au Fluolite j'ai récolté 1.890 kg. de raisins très sains ou en tous cas, très facilement épluchables ».

« Inutile de vous dire que je continuerai cette année le traitement au Fluolite... ».

M. Maurice Doyard Collard propriétaire, Secrétaire-général du Syndicat des Vignerons de la Champagne délimitée
Vertus (Marne), 9 novembre 1937.

Ainsi la vendange a atteint à l'hectare — dans la partie traitée à l'arséniate et à la nicotine : 1.830 kg., au Fluolite : 5.400 kg. soit 3 fois plus.

La différence de 3.570 kg. au prix de 5 francs le kilo (le prix pour certaines zones était de 6 fr.) représente un supplément de vendange de 18.000 francs par hectare, sans tenir compte des économies de frais de main-d'œuvre et de la perte due à la nécessité de l'épluchage.

Cette proportion de 1 avec d'autres produits à

4 avec le Fluolite se retrouve avec une rare constance dans toutes les autres régions. Voir à ce sujet

l'extrait de la lettre de M. Silvy, Sainte-Maxime (Var), (page 5) où il indique cette même augmentation, à 800 kilomètres de distance.

Dans deux vignobles limitrophes de Champagne, la récolte comparative a été en 1936 : Vignoble L : 15.000 kg.; Vignoble C : 21.000 kg. en 1937 : Vignoble L : 32.000 kg.; Vignoble C : 16.000 kg.

En 1936 les deux vignobles avaient été traités à l'arsenic et à la nicotine. Vendange L : 15.000 kg.; C : 21.000 kg.

En 1937 le vignoble C a été traité à l'arsenic et à la nicotine. Vendange C : 16.000 kg.

En 1937 le vignoble L a été exclusivement traité au Fluolite. Vendange L : 32.000 kg.

« Ayant fait plusieurs traitements insecticides sur mes vignes avec divers produits, je puis vous affirmer que le Fluolite n'a donné entièrement satisfaction. Il est beaucoup plus efficace que les autres produits utilisés par moi. Je continuerai l'année prochaine à faire mes traitements au Fluolite.

« Les résultats sont les suivants :

Avec Fluolite : 8.400 kg. à l'hectare.

Avec d'autres produits : 3.000 kg.

Mais sans Fluolite !...

M. Godbillon, maire d'Ecueil (Marne), membre du Conseil d'administration du Syndicat des Vignerons de la Champagne délimitée, 17 nov. 1937.

LE FLUOLITE A FAIT TRIPLER LA VENDANGE